

**RAPPORT  
ANNUEL  
2018-19**

# RAPPORT ANNUEL



2018-  
2019

# TABLE DES MATIÈRES

Rapport du Président	03
Rapport du Directeur général	04
Rencontrez notre équipe	05
Plan stratégique de l'ATTSNB	07
Développement de l'Association	09
Statistiques et graphiques	11
Rapport de la Représentante de l'ACTS	13
Rapports des comités	14
Rapport des chapitres	21
États financiers	25



# Rapport du **Président**

Je termine mon mandat en tant que Président de notre Association. Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir permis de vous servir pendant ces quatre dernières années. Ce fut un réel privilège ! Je m'étais engagé à réaliser quatre choses. Premièrement que nous produisions un plan stratégique, deuxièmement de voir à modifier notre loi, troisièmement de voir à se brancher sur les média sociaux, tel Facebook, et enfin la mise sur pied d'un comité pour la promotion de la profession. Je suis fier de dire « mission accomplie »! Bien sur rien ne se serait réalisé sans le Conseil d'administration, du Directeur général et son équipe. Je tiens à les remercier très sincèrement.



Les mandats, c'est comme une course à relais, une fois terminé on passe le bâton afin que la course continue. Ce sont de beaux défis qui attendent votre nouveau président ou nouvelle présidente. La mise en œuvre de notre loi, l'application des nouveaux statuts et règlements, la promotion de la profession, la révision du plan stratégique, pour en nommer quelques uns!

Celui-ci ou celle-là pourra compter sur le support des membres du conseil d'administration qui sont extrêmement compétents et dévoués au bon fonctionnement de notre Association. Il ou elle pourra aussi faire confiance et faire équipe avec le Directeur général, Miguel Leblanc, ainsi qu'à son équipe pour la mise en œuvre des plans futurs. Il ne faut surtout pas oublier tous nos membres qui siègent sur nos nombreux comités. L'ATTSNB ne pourrait fonctionner sans les membres du Conseil d'administration qui consacrent leurs temps, certains utilisent des journées de vacance ou temps accumulé afin d'assister aux réunions. Ils sont dévoués et ils prennent leurs rôle et responsabilité très au sérieux.

Votre Conseil détermine les grandes orientations, mais c'est votre Directeur général, Miguel Leblanc qui voit à la mise en œuvre et au succès de l'organisation. Il peut compter sur des employés fort compétents, soit le support de Keara Greay, consultante en travail social; Isabelle Agnew, agente de communication, Jennifer Gaudette, adjointe

administrative et Martine Paquet, notre registraire qui joue un rôle central au niveau de la protection du public.

Je vais continuer à vous servir pour une autre année en tant que président sortant et je veux assurer notre nouveau ou nouvelle président(e) de mon support pendant la période de transition.

En terminant, je vous redis encore une fois un gros merci de m'avoir permis de vivre cette expérience!

**Claude G. Savoie, MTS, TSI**  
**Président**

## Conseil d'administration 2018-2019

### *Exécutif*

Président: Claude Savoie, TSI  
Vice Président: Théo Saulnier, TSI  
Secrétaire: Noella MacMillan, TSI  
Trésorière: Michelle Nowlan, TSI

### *Autres représentant(e)s*

Directrice ACTS: Vicki Coy, TSI  
Représentante des Premières nations: Vacant  
Membre public: Karen Erb

### *Directeurs(trices) des chapitres*

Chaleur: Luc Poitras, TSI  
Charlotte County: Vacant  
Edmundston/Grand-Sault: Karine Levesque, TSI  
Fredericton: Susan Gavin, TSI  
Miramichi: Karla Parks-Lissok, TSI  
Moncton: Erica Vienneau, TSI  
Péninsule acadienne: Geneviève Bourgeois Breau, TSI  
Restigouche: Carole Gallant, TSI  
Saint Jean: Ian Rice, TSI  
Sussex: Julie Devine, TSI  
Woodstock: Vacant

# Rapport du Directeur général

## Dotation

Je tiens à remercier sincèrement les membres de notre équipe : Martine Paquet, registraire ; Keara Grey, consultante en travail social et étudiante d'été en 2018 ; Isabelle Agnew, agente de communications; et Jennifer Pinard (Gaudette), Adjointe administrative.

Je profite de l'occasion pour remercier et féliciter Rachel Mills, qui est partie pour travailler au sein de l'Association canadienne pour l'intégration communautaire.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir dans notre bureau des stagiaires de St. Thomas University. Samantha Jesso, qui est en quatrième année d'études, et Andrea Perez, qui est en troisième année, ont travaillé au cours du semestre d'hiver à la création d'articles de promotion et à la planification des activités du Mois du travail social. Nous avons eu le plaisir aussi de souhaiter la bienvenue à notre première stagiaire de l'école secondaire, Kathryn Seymour, qui a aidé à préparer des documents afin de faire la promotion de la profession du travail social auprès d'élèves du secondaire.

Nous continuons d'inviter des étudiants et étudiantes à faire leur stage au sein de l'association.



Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI  
Directeur général

## Conseil d'administration

Au cours de l'exercice financier, trois postes étaient vacants au sein du chapitre du comté de Charlotte et du chapitre de Woodstock, ainsi que la représentation des Premières nations. Si vous voulez remplir l'un des postes, nous vous invitons à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB. Le fait d'avoir un Conseil qui compte une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, un représentant des Premières nations ainsi qu'une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public permet d'offrir à l'ATTSNB une vaste gamme de connaissances et d'expérience qui permettent à l'association de remplir notre mandat double visant la protection du public et la promotion de la profession. Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice financier.

Nos réunions nous donnent l'occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l'association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l'association et d'autres sujets importants. Je remercie les membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour la direction et l'engagement dont ils continuent de faire preuve dans nos efforts visant à remplir notre mandat double en vertu de la loi.

## Chapitres

Je remercie tous les membres qui participent aux travaux des chapitres pour les efforts qu'ils continuent de déployer afin d'offrir aux membres de leur région des activités sociales et éducatives. Ces efforts permettent de créer un milieu accueillant où les membres peuvent se réunir afin de progresser en tant que professionnels et collègues.

## Comités

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les comités, tous les comités s'efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et au public. Chaque comité déploie des efforts considérables afin de dispenser des services à nos membres, et je suis vraiment reconnaissant du dévouement dont les membres font preuve en collaborant, en tant que bénévoles, afin de faire progresser notre profession et l'ATTSNB.

## Président(e)s des comités

Action Sociale: *Debby Stanton, TSI*  
Examen: *Laura Hiscock, TSI*  
Plaintes: *Michelle Nowlan, TSI*  
Discipline: *Genevieve Forest-Allard, TSI*  
Éducation: *Anouk McGraw, TSI*  
Pratique, déontologie et normes professionnelles: *à être déterminé*  
Promotion de la profession: *Théo Saulnier, TSI & Rina Arseneault, TSI*  
Règlements administratifs: *Anne Caverhill, TSI*

# Rencontrez notre équipe



Célébration de la Fierté avec les travailleurs sociaux & amis, août, 2018

La vision de l'ATTSNB est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

## Notre mission

l'ATTSNB est une association qui protège la population et qui favorise l'excellence dans l'exercice de la profession de travail social.

## Nos valeurs

Le code de déontologie (2007) de l'ATTSNB définit les valeurs de base suivantes:

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes et poursuite de la justice sociale;
- Intégrité dans l'exercice de la profession;
- Confidentialité dans l'exercice de la profession;
- Compétence dans l'exercice de la profession; et
- Diversité

Directeur général



**Miguel LeBlanc,  
BTS, MTS, TSI**

Miguel dirige et gère une équipe d'employés professionnels. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.

Registraire



**Martine Paquet, TSI**

Martine est la personne-ressource dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relative aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation.

Consultante en travail social



**Keara Grey, TSI**

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres, et à la politique sociale. Elle fournit un soutien au Comité d'éducation et au Comité d'action sociale.

Agente de communication



**Isabelle Agnew, BA**

Isabelle est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Elle rédige le matériel de communications et elle planifie et organise des activités à l'appui du mandat de l'ATTSNB.

Adjointe administrative



**Jennifer Pinard (Gaudette)**

Jennifer est le premier point de contact du bureau. Elle s'occupe des demandes de renseignements quotidiennes et de la réception des membres et du grand public. Jennifer fournit une aide au personnel de l'Association en coordonnant toutes les activités administratives à l'appui des objectifs, de la vision et de la mission de l'Association.

# Plan stratégique de l'ATTSNB

Les quatre piliers stratégiques de notre plan stratégique représentent une période de modifications passionnantes pour notre association. Nous encourageons tous les membres à prendre le temps de consulter le plan stratégique affiché sur notre site Web. Les pages suivantes regroupent les réalisations principales de l'association pendant l'exercice 2018-2019.



## Participation des membres

- L'agente de communications a été embauchée après l'achèvement du Plan de communications l'année dernière afin de mettre en œuvre le plan et d'aider ainsi à favoriser la participation des membres et la promotion de la profession ;
- Le nouveau site Web de l'ATTSNB, qui met en vedette la nouvelle image approuvée par les membres de l'association pendant l'assemblée générale annuelle de 2016-2017, a été lancé en juin 2018 ;
- L'association a célébré son 30e anniversaire à Moncton, et plus

de 100 membres ont participé aux activités pour souligner l'anniversaire de notre organisme de réglementation ;

- L'ATTSNB a décerné le prix Debbie Nason à Gerald Flanagan, TSI, et le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS à Valerie DeLong, TSI ;
- L'ATTSNB a offert plus de cinq webinaires dans les deux langues officielles en partenariat avec l'ACTS ;
- L'ATTSNB a organisé une soirée vins et fromages à St. Thomas University pour souligner la récente remise de diplômes en travail social ;
- L'ATTSNB a organisé une activité regroupant des membres de l'association et ses amis afin de souligner la Fierté ;
- Le personnel a modernisé les communications, créé une nouvelle image et fixé un horaire pour la diffusion de bulletins et de courriels de masse de l'ATTSNB ;
- L'Association a étudié et préparé une proposition pour la mise en œuvre d'un programme de mentorat en travail social de l'ATTSNB. Nous continuons d'évaluer cette proposition au cours du prochain exercice ;
- Le personnel de l'ATTSNB a organisé des événements avec des étudiants en travail social pour obtenir leur avis sur la manière de mobiliser les membres étudiants ; et
- Le personnel a rencontré plusieurs organisations tout au long de l'année pour développer des opportunités de partenariat et des avancées technologiques afin de mieux impliquer les membres.



## Protection du public

- L'ATTSNB a déployé des efforts pendant toute l'année afin que le projet de loi régissant l'ATTSNB soit adopté par l'Assemblée législative, lequel, nous l'espérons, sera adopté au début du nouvel exercice financier ;
- L'association a collaboré avec le Comité des règlements administratifs, notamment pendant les consultations menées auprès des chapitres en automne, afin de mettre à jour les règlements administratifs pour les harmoniser avec le projet de loi de l'ATTSNB ;
- Nous continuons à donner des

exposés sur le Code de déontologie de l'ATTSNB aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux à l'échelle de la province, y compris des étudiantes et étudiants en travail social ;

- Le personnel a créé une vidéo pour le public et les membres sur le traitement des plaintes par l'ATTSNB ;
- L'ATTSNB continue de participer aux réunions du réseau des organismes de réglementation du secteur de la santé au Nouveau-Brunswick, un réseau informel qui regroupe les professions réglementées du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick ; le directeur général préside les réunions ;
- Nous avons participé à l'assemblée annuelle de l'ASWB tenue à Atlanta ;
- L'ATTSNB a offert une séance de formation aux membres du Comité des plaintes ;
- Une nouvelle procédure en ligne visant les plaintes est maintenant accessible sur notre nouveau site Web ;
- Une nouvelle procédure à suivre à l'égard des questions de déontologie est maintenant accessible aux membres sur notre site Web ; et
- Le personnel a préparé plusieurs documents pour les membres et les organisations, notamment le rapport de la période de supervision clinique pour la supervision clinique.





## Promotion de la profession

• Des réunions importantes ont été tenues au cours de l'année avec le gouvernement ou des partenaires. Les réunions nous donnent l'occasion de faire la promotion du rôle que jouent les travailleurs sociaux dans la prestation de services. Voici un aperçu de certaines des réunions :

• réunion de la table ronde provinciale sur le vieillissement pour tenir une discussion sur les prochaines étapes en vue de mettre en œuvre la stratégie provinciale sur le vieillissement ;

• consultations sur le régime d'assurance-médicaments national menées par le gouvernement fédéral ;

• réunion de la Table ronde sur la criminalité et la sécurité publique

du Nouveau-Brunswick afin de discuter de la stratégie de prévention du crime ;

• petit déjeuner annuel tenu pendant la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées ;

• réunion avec un représentant du ministère de la Santé au sujet de la stratégie sur la santé mentale et la toxicomanie ;

• L'ATTSNB a aussi donné plusieurs entrevues aux médias afin de faire la promotion de la profession, notamment aux Hill Times à Ottawa et au réseau anglais de Radio-Canada, et a fait publier plusieurs lettres à la rédaction au cours de l'année ;

• L'ATTSNB a présenté quelques articles de principes dans des domaines de politiques qui touchent notre clientèle, notamment pendant les consultations prébudgétaires, la présentation d'un mémoire assorti de recommandations visant la stratégie sur la démence et la communication de recommandations provenant de l'ATTSNB au sujet du renouvellement du plan intitulé Ensemble pour vaincre la pauvreté;

• Le personnel a créé du contenu pour les médias sociaux et numériques afin de faire la promotion de la profession du travail social auprès de la population, notamment des vidéos diffusées dans les médias sociaux et une campagne publicitaire tenue pendant le Mois du travail social ;

• Le personnel a créé du contenu pour les médias sociaux et numériques afin de faire la promotion de la profession du travail social auprès de la population, notamment des vidéos diffusées dans les médias sociaux et une campagne publicitaire tenue pendant le Mois du travail social ; et

• Nous avons rationalisé et mis à jour les informations disponibles sur notre site Web pour être plus accessibles au public. Nous continuons à travailler sur cela sur une base continue.



## Gouvernance et ressources

• Le plan opérationnel de l'ATTSNB pour l'année 2019-2020 a été présenté au Conseil d'administration et a été approuvé par ce dernier. Le plan opérationnel comprend des priorités du personnel afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan stratégique quinquennal de l'ATTSNB ;

• Le projet de loi portant sur l'ATTSNB a été approuvé par les membres de l'association pendant l'assemblée générale annu-

elle de 2017-2018. Le projet de loi a été présenté au greffier de l'Assemblée législative et au ministère de la Santé ;

• Le personnel de l'ATTSNB a coupé les lignes téléphoniques et est passé à l'utilisation de téléphones cellulaires, ce qui a permis de réduire le double emploi et les coûts ;

• Les trois phases de la transition de l'ATTSNB vers Office 365 sont maintenant achevées. Le personnel de l'ATTSNB, les membres du Conseil d'administration, les comités et les chapitres y ont maintenant accès. Nous continuerons de collaborer avec le Conseil d'administration, les comités et les chapitres afin d'assurer une transition sans heurt. Le système permettra aux chapitres de tenir des vidéoconférences avec les membres, d'offrir un système de courriels réservé aux chapitres et de donner à chaque chapitre accès à SharePoint ;

• Le Comité des règlements administratifs a achevé son travail afin d'appliquer la loi modifiée, après avoir mené une tournée des chapitres afin d'obtenir l'apport des membres quant à la meilleure façon d'améliorer les règlements administratifs proposés; et

• Le personnel de l'ATTSNB a développé des modèles numériques pour créer des documents en interne, ce qui réduira les coûts associés à la conception graphique et à l'impression.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres qui jouent un rôle actif au sein de l'association. Sans votre apport, l'ATTSNB ne serait pas aussi forte qu'elle ne l'est.

Nous voulons aussi vous inviter à participer aux activités de votre chapitre local afin de faire la promotion de notre magnifique profession et de soutenir vos collègues en faisant du réseautage dans votre collectivité.

# Développement de l'Association

L'année a été très chargée pour l'ATTSNB! Nous avons célébré notre 30e anniversaire, transformé la Semaine du travail social en Mois du travail social, formé plusieurs stagiaires, participé à beaucoup de discussions et d'activités liées à l'action sociale et à la politique sociale, et beaucoup plus. Voici un résumé de certaines des activités auxquelles ont participé au cours de l'année écoulée notre registraire, Martine Paquet, TSI, notre ancienne consultante en travail social, Rachel Mills, TSI, notre actuelle consultante en travail social, Keara Grey, TSI, et notre agente de communications, Isabelle Agnew.



## 01

### Action sociale

L'ATTSNB a été fière de tenir pour la deuxième année de suite une activité permettant de rassembler des membres de l'association et leurs amis pour célébrer la Fierté. En août 2018, nous avons invité des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux et leurs amis à se joindre à nous au bureau de l'ATTSNB, où nous avons décoré des affiches et eu des rafraîchissements avant de nous rendre au centre-ville de Fredericton pour participer en compagnie d'autres groupes et organismes au défilé de Fierté.

Nous tenons à remercier tous les membres qui ont participé avec nous aux activités d'action sociale au cours de l'année. Consultez notre page Facebook et vos courriels pour en apprendre davantage sur d'autres activités d'action sociale cette année. Nous avons hâte de vous rencontrer!

## 02

### Politique sociale

L'association a participé à beaucoup d'activités relatives à la politique sociale cette année. Avant les élections provinciales tenues en 2018, la consultante en travail social Rachel Mills a rédigé un document sur les élections de 2018 afin de présenter des recommandations aux partis politiques. En outre, notre consultante en travail social Keara Grey a dirigé la rédaction de plusieurs rapports présentés au gouvernement et aux parties prenantes, y compris des documents relatifs aux consultations prébudgétaires au Nouveau-Brunswick 2019-2020, à la Stratégie sur la démence pour le Nouveau-Brunswick et au renouvellement du plan intitulé Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion socioéconomique du Nouveau-Brunswick. Le personnel de l'ATTSNB a aussi participé à d'innombrables réunions et tables rondes sur des initiatives relatives à la politique sociale ; nous avons hâte de poursuivre ce travail au cours de l'exercice 2019-2020.

# 03

## Participation des membres

Nous continuons de collaborer avec des membres et des groupes à l'échelle de la province afin de faire la promotion de l'association et d'améliorer le taux de participation des membres. Cette année, Martine, Rachel et Keara ont présenté plusieurs exposés aux écoles de travail social, ont rencontré des étudiants et étudiantes pour discuter de leur participation et ont organisé une soirée vins et fromages pour ceux et celles de St. Thomas University. Nous continuons de mener notre sondage annuel sur les communications afin d'obtenir la rétroaction des membres sur les façons dont nous pouvons améliorer nos communications. Le prochain sondage sera fait en juillet. Si vous avez des idées quant aux façons de mobiliser les membres, n'hésitez pas à communiquer avec nous au [nbasw@nbasw-atsnb.ca](mailto:nbasw@nbasw-atsnb.ca). Isabelle Agnew, agente de communications, est ravie de constater une amélioration de la participation des membres aux communications numériques.



*Célébration de la Fierté avec les travailleurs sociaux & amis, août, 2018*

# 04

## Mise à jour des règlements administratifs

Au cours de l'année 2018-2019, le comité des règlements et le personnel de l'ATTSNB ont travaillé d'arrache-pied pour élaborer et compléter la mise à jour des règlements qui reflète les modifications apportées à notre législation. Au cours de la dernière année, le comité et le personnel ont travaillé sans relâche pour mener une enquête provinciale, une tournée de chapitre provincial pour recueillir les commentaires des membres, rencontrer les deux écoles de travail social, le ministère de la Santé et le Collège des psychologues, entre autres. Merci à tous ceux qui ont été impliqués!

# 05

## Activités

2018 a été une année importante pour l'ATTSNB, car nous avons célébré notre 30e anniversaire en tant qu'organisme de réglementation au Nouveau-Brunswick. En collaboration avec le chapitre de Moncton et plusieurs commanditaires locaux, nous avons pu organiser une activité merveilleuse et fort courue à l'hôtel Four Points by Sheraton, à Moncton, pendant laquelle nous avons écouté des conférences données par Michael Ungar, Sheri Coburn, MTS, TSI, et Rina Arseneault, MTS, TSI. Nous remercions tous les membres qui ont assisté à nos célébrations.

En plus de souligner le 30e anniversaire, l'équipe de l'ATTSNB a organisé une variété d'activités au cours de l'année, notamment plus de 8 webinaires, une activité publique tenue à la bibliothèque publique de Fredericton pendant le Mois du travail social, la présentation d'un court métrage local sur la cyberviolence et beaucoup d'autres activités.

Nous nous réjouissons à la perspective d'organiser d'autres activités au cours de l'exercice qui commence!

# 06

## Soutien de comités

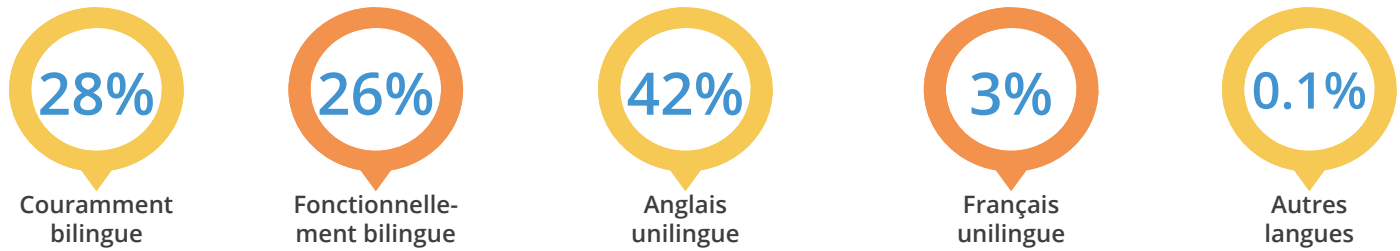
La registraire, la consultante en travail social et l'agente de communications sont toutes les trois tenues d'assurer le soutien administratif à au comité, de l'ATTSNB. Cette année, la registraire, Martine, a assuré le soutien du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles, du Comité d'examen, du Comité des plaintes et du Comité de discipline ; Rachel et Keara, nos consultantes en travail social, ancienne et actuelle, ont fourni un soutien au Comité d'éducation et au Comité d'action sociale ; Isabelle, l'agente de communications, a assuré le soutien au Comité de la promotion de la profession.

En plus de soutenir les comités, le personnel de l'ATTSNB fait partie de nombreux autres comités externes, notamment le comité consultatif sur la maltraitance sexuelle des enfants, mené par le ministère de la Sécurité publique, la table ronde sur la stratégie de prévention du crime et de violence familiale et à l'égard des enfants, menée par la Direction de l'égalité des femmes, le comité de la campagne du ruban blanc de Fredericton, et d'autres.

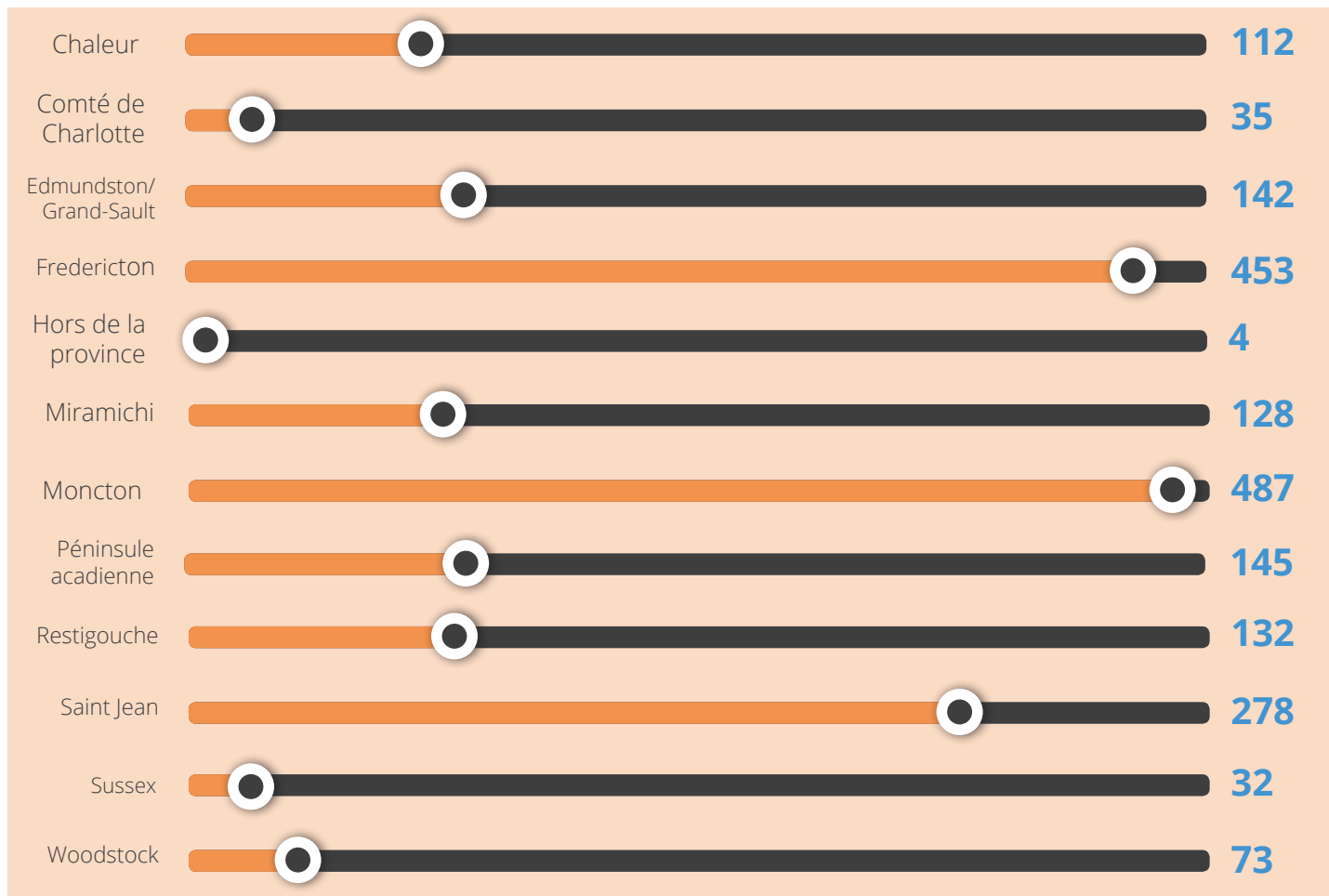
Nous avons hâte de poursuivre notre travail auprès des comités pendant le prochaine année!

# Statistiques des membres

## Langues des membres



## Membres par chapitre



**LE  
SAVIEZ-  
VOUS**

Nous avons maintenant plus de  
**2000**  
membres de l'association au  
Nouveau-Brunswick?

# Statistiques de communication

L'ATTSNB a travaillé fort cette année pour améliorer ses communications. En mai 2018, Isabelle Agnew, responsable des communications, a été nommée à l'équipe et elle est heureuse de communiquer les données de communications numériques suivantes:

## Facebook de l'ATTSNB

+36%

• Nous avons constaté une augmentation de 36% du nombre de «j'aime» sur notre page Facebook anglaise.

• Nous avons constaté une augmentation de 29% de «j'aime» sur notre page Facebook française.

+29%

## Site Web de l'ATTSNB

Nombre total de pages vues



116,986

Vues de page uniques



86,023

Nombre total de sessions



33,877

## Courriels de l'ATTSNB

40%

Taux d'ouverture sur les courriels anglais

• En janvier 2019, l'ATTSNB a commencé à utiliser MailChimp comme principal système de diffusion de courriel.

• Depuis ce changement, notre capacité à rendre les courriels visuellement attrayants et plus personnels s'est améliorée.

• Le taux d'ouverture standard sur le marché des courriels est 19%. Nous restons bien au-dessus de cette moyenne dans les deux langues.

33%

Taux d'ouverture sur les courriels français

# Rapport de la représentante de l'ACTS

L'ACTS a mené de nombreuses activités passionnantes et a connu beaucoup de changements au cours de la dernière année. Notre projet de recherches, intitulé Mieux comprendre les travailleuses et travailleurs sociaux en protection de l'enfance : Constatations du sondage pancanadien et des interviews avec les experts, a été publié et le rapport, des documents infographiques et des vidéos ont été publiés dans des médias sociaux. Nous remercions tous les gens du domaine de la protection de l'enfance qui ont fait un apport au projet de recherches. Nous nous penchons sur les prochaines étapes à suivre quant aux recherches éventuelles portant sur d'autres domaines de



pratique professionnelle. La présidente de l'ACTS a publié un message intitulé Priorité aux enfants : travailleurs sociaux et protection de l'enfance au Canada afin d'appuyer les constatations du rapport et de défendre les gens qui travaillent dans ce domaine ; le rapport sur le bien-être de l'enfance a été renvoyé à l'Assemblée des Premières nations.

Voici d'autres activités et projets importants auxquels l'ACTS a participé : Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté ; ébauche d'un document sur l'aide médicale à mourir, qui renferme une recommandation selon laquelle les mineurs matures y auraient accès ; communication envoyée au comité consultatif sur les personnes ayant un handicap afin de demander l'intégration des TSI au groupe de personnes autorisées à remplir, en tant que professionnels de la santé, une partie du certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées ; rencontre avec une chercheuse de University of Calgary afin de discuter de son étude sur la façon dont les travailleurs sociaux et travailleuses sociales se remettent de l'intimidation en milieu de travail ; campagne visant à fournir aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux qui travaillent dans des régions rurales et éloignées l'exonération de remboursement du prêt d'études, laquelle n'était pas prévue dans le budget pour 2019. Environ 70 travailleuses et travailleurs sociaux ont assisté avec l'ACTS à une célébration de la profession du travail social tenue sur la Colline du Parlement en compagnie de 11 sénateurs, dont la sénatrice et travailleuse sociale,

Wanda Thomas Bernard.

L'élaboration d'un nouveau Code de déontologie, de nouvelles Lignes directrices pour une pratique conforme à la déontologie et de documents sur les domaines de pratique est en cours. L'accent est mis, entre autres, sur la réconciliation et la consultation avec des représentants autochtones afin de faire en sorte que les lignes directrices tiennent compte des besoins de personnes et de communautés autochtones. L'ACTS rédige aussi une lettre d'excuses, conformément à l'engagement que nous avons pris à l'égard des recommandations de changement formulées par la Commission de vérité et réconciliation.

Même si la revue de l'ACTS n'est plus publiée, des articles des archives sont toujours accessibles. Nous développons des idées sur les façons de présenter de l'information sur l'exercice de la profession à l'échelle du pays au moyen de nouveaux supports ou de supports renouvelés. Les webinaires de l'ACTS dans tous les domaines de pratique continuent de susciter de l'intérêt. Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements sur un thème quelconque, nous vous prions de communiquer avec l'ACTS.

Nous sommes ravis d'annoncer que l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des travailleurs sociaux pour 2020 sera tenue à Calgary, en Alberta. Les travailleuses et travailleurs sociaux de tous les coins du monde se réuniront ici afin d'échanger sur leurs recherches, leurs pratiques et leur travail qui visent à faire la promotion de la profession ou des questions relatives à la justice sociale. Veuillez noter que l'ACTS offre des bourses pour les gens qui veulent y assister. N'hésitez pas à présenter une demande de bourse pour profiter de cette possibilité passionnante pour notre profession.

**Vicki Coy, TSI**  
**Représentante de l'ACTS**

# Rapports des Comités

Un certain nombre de comités aident l'ATTSNB à réaliser son important travail réglementaire et communautaire.

## 01 Comité des règlements administratifs

Le Comité des règlements administratifs est composé des personnes suivantes : Anne Caverhill (présidente), Geraldine Poirier Baiani, Valerie DeLong, Eileen Gauthier, Sheryl Noble et Tanya Smith.

L'objectif principal du comité était de mettre à jour les actuels règlements administratifs afin de les harmoniser avec le projet de loi qui devrait être adopté pendant la prochaine session de l'Assemblée législative. Il s'agit de l'ajout d'une série de mesures portant sur les pouvoirs prévus par la nouvelle loi et de la suppression d'articles qui sont visés de manière plus efficace par des règles ou des politiques. D'autres dispositions prévoient les pouvoirs conférés au Conseil, notamment en ce qui concerne la direction de stagiaires, le Code de déontologie et les consultations obligatoires sur les questions importantes, ainsi qu'un article simplifié sur l'adhésion à l'association. Ces questions feront l'objet de discussions lorsqu'elles seront présentées au Conseil et, ensuite, aux membres.

L'objectif initial du Comité des règlements administratifs constitué au printemps 2018 était de présenter des projets de règlements au Conseil en septembre de cette année, mesure qui serait suivie de consultations auprès des chapitres, des universités et des Premières nations.

Au lieu de cela, des membres du personnel (Martine Paquet, Isabelle Agnew et Miguel LeBlanc) et du comité (Anne Caverhill et Geraldine Poirier-Baiani) ont présenté, avec la permission du Conseil, un diaporama PowerPoint et ont mené des discussions avec tous les chapitres pendant une tournée de la province. Miguel a ensuite assuré un suivi en consultant l'Université de Moncton et les Premières nations, et Anne, Martine et Isabelle se sont réunies avec des représentants de la faculté de travail social de St. Thomas University.

En tout, plus de 74 membres de l'association ont été consultés, et la majorité des modifications proposées ont été acceptées sans d'autres discussions. Les éléments qui devaient faire l'objet d'une étude plus approfondie étaient renvoyés au Comité des règlements administratifs le 5 novembre. Des discussions détaillées des recommandations initiales et de la rétroaction obtenue pendant les consultations ont duré une journée entière. Dans certains cas, des révisions ont été faites pour tenir compte de cette rétroaction, et, dans d'autres cas, notre avocat a été consulté afin de faire en sorte que les modifications reflètent les vraies intentions du comité. Les efforts déployés ont permis de créer un document refermant des projets de règlements administratifs à présenter au Conseil à des fins d'étude et de discussion.

**Anne Caverhill, TSI**  
**Présidente du Comité des règlements administratifs**



Rina Arseneault, TSI, 30e anniversaire de l'ATTSNB

# 02

## Comité de plaintes

Le Comité de plaintes est composé entièrement de membres bénévoles de l'ATTSNB. Le comité se réunit une fois par mois, en moyenne, selon le nombre de plaintes reçues. Voici la composition du comité : Carole Poitras ; Omer Savoie ; Michelle Nowlan ; Clara Tarjan, membre remplaçante. Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue cette année à Julie Ouellette, deuxième membre remplaçante du comité. Il est essentiel d'adopter une approche cohérente afin d'assurer l'efficacité du traitement des plaintes et de faire en sorte que le comité fait preuve de respect, et je suis convaincue que le comité y parvient quant au traitement de chaque plainte qu'il examine.

Le comité a mis à jour le manuel de procédures du comité et espère apporter d'autres modifications au cours de l'année qui commence.

Le comité est chargé d'examiner les plaintes qu'il reçoit et de tenir des enquêtes conformément aux dispositions de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de 1988. Le comité consulte le conseiller juridique de l'ATTSNB, au besoin, pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre ainsi que sur la rédaction de décisions. Dans le cas de certaines plaintes, il peut s'avérer nécessaire de mener une enquête plus approfondie et le comité retient les services d'un enquêteur qui fait partie de l'Association.

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2018 au 31 mai 2019, le comité a reçu 16 nouvelles plaintes, et 5 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 21 plaintes, 16 étaient rejetées et une plainte a été renvoyée au Comité de discipline. L'examen de 4 affaires est en cours.

Je tiens à remercier les membres du comité, ainsi que la registraire, Martine Paquet, du dévouement dont ils font preuve et de leur apport précieux au comité.

**Michelle Nowlan, TSI**  
**Présidente du Comité des plaintes**

Les dossiers de plainte reçus et complétés en 2018-19 ont pris en moyenne

**27,6**

jours ouvrables à compléter



*Miguel LeBlanc, Directeur général de l'ATTSNB, Marcel Arseneau, Membre fondateur de l'ATTSNB, 30e anniversaire de l'ATTSNB*



# 8

webinaires  
organisés en 2018-19

## Comité d'éducation

# 03

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité d'éducation pour leur travail d'équipe dans la dernière année. Bienvenue à deux nouvelles membres soient Shannon Mallery et Susan Gavin.

Ses appels ont permis d'évaluer les demandes de bourses offertes. Le comité a remarqué une hausse de candidature pour les demandes de bourses. Ceci est un succès et démontre que l'ATTSNB

Les bourses offertes annuellement aux étudiants qui fréquentent une école de travail social, soit l'Université de Moncton, Saint Thomas University ou le programme Mi'kmaq-Malécite du Baccalauréat en travail social. Ces bourses sont disponibles grâce à un partenariat avec la compagnie d'assurance Co-operators groupe automobile et habitation.

L'ATTSNB offre aussi une bourse aux membres de l'ATTSNB. De la part des membres du comité d'éducation, je félicite tous les récipiendaires de 2018-2019 et on leur souhaite du succès dans leur étude!

Le comité a complété des lignes directrices pour le concours sur médias sociaux « facebook », il a une belle participation et un gagnant mensuel se poursuit. Il est à noter qu'il a eu deux sessions par webinaire cette année, dont elle à l'automne offert pas l'Alliance Jeunesse. Le comité va tenter d'organiser d'autre webinaire pour les membres afin d'aider au niveau de la formation continue. Les membres sont encouragés de nous partager leur idée afin de diversifié les sessions.

Encore une fois un gros MERCI aux membres du comité pour leur beau travail et leur implication!

En conclusion, je souhaite la bienvenue à Keara Grey comme nouvelle consultante en travail social qui nous a apporté son soutien et son aide dans l'organisation des derniers échanges électroniques. Sans oublier, je désire souligner le travail de Rachel Mills qui a accompagné le comité d'Éducation en 2018 pour l'attribution des bourses et la mise en place de webinaire pour la formation professionnelle continue.

**Anouk McGraw, TSI**  
**Présidente du Comité d'éducation**

**LE SAVIEZ-VOUS QUE**  
la semaine du travail  
social est maintenant le  
**MOIS DU**  
**TRAVAIL SOCIAL**



# 04

## Comité d'examen

Je préside le Comité d'examen depuis mai 2016. En mai 2018, j'ai été élue à la présidence pour un deuxième mandat. Je suis chanceuse de collaborer avec un groupe de travailleuses sociales dévouées et consciencieuses et de membres intéressés de la collectivité.

La registraire de l'ATTSNB, Martine Paquet, mérite la reconnaissance du Comité d'examen pour son dévouement inlassable et soutenu, ses conseils, ses connaissances et son souci du détail. Elle déploie constamment d'efforts pour organiser nos travaux et pour veiller à ce que chaque demande d'adhésion soit complète et accompagnée des documents nécessaires.

Voici la composition du comité au cours de la dernière année : Geneviève Bourgeois ; Annie Guitard ; Jessica Melanson, représentante du public. Je tiens à remercier toutes les membres du comité de leur dévouement soutenu, de leur diligence et de leur apport aux délibérations du comité chargé d'examiner et d'approuver des demandes d'adhésion auprès de l'ATTSNB au cours de la dernière année. Leur dévouement à l'égard du Comité d'examen et de la profession du travail social est essentiel et a été reconnu. Cela étant dit, nous sommes tristes de dire adieu à Annie Guitard, tout en l'appuyant fermement dans son cheminement professionnel.

Le comité s'efforce de prendre les meilleures décisions en approuvant les candidatures conformément au mandat et aux règlements administratifs de l'ATTSNB. Le comité se réunit chaque mois et déploie des efforts pour fixer le temps et l'heure des réunions qui tiennent compte de l'achèvement des programmes des écoles de travail social locales.

Le Comité d'examen est chargé d'évaluer les candidatures pour l'adhésion auprès de l'ATTSNB dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant. À l'heure actuelle, trois postes sont vacants au sein du Comité d'examen. En tant que membres du comité, nous invitons d'autres membres qui voudraient faire partie du comité à se joindre à nous afin d'évaluer les candidatures pour la profession du travail social au Nouveau-Brunswick.

Le comité a approuvé pendant la période allant du 1er avril 2018 jusqu'au 31 mars 2019 l'adhésion de 211 personnes, soit 31 de plus que l'année précédente. Voici des détails :

- Le comité a tenu 15 réunions.
- Le comité a approuvé l'adhésion de 128 membres ordinaires (soit un membre de plus que l'année dernière).
- Le comité a approuvé l'adhésion de 22 membres temporaires (soit 10 membres de plus que l'année dernière).
- Le comité a approuvé l'adhésion de 61 membres étudiants (soit 20 de plus que l'année dernière).

L'année a été très occupée et valorisante pour la présidente et les autres membres du comité. Nous nous réjouissons à la perspective de l'année qui commence.

**Laura Hiscock, TSI**  
**Présidente du comité d'examen**

**211**  
**membres approuvés par le Comité d'examens en 2018-19**



# 05

## Comité de discipline

Nous avons quelques changements au sein du Comité de discipline. La présidente, Rina Arseneault a terminé son mandat et est partie à la retraite après avoir contribué au comité pendant plusieurs années. Claudette Bourgeois a également terminé son implication en décembre 2018. Mariette Amboise, représentante du public a aussi terminé son mandat de 4 ans. Je tiens à remercier sincèrement

Rina, Claudette et Mariette pour leur dévouement et leur rigueur au sein du comité de discipline. Vous avez su faire une différence!

Le Comité de discipline est maintenant composé des personnes suivantes : Gloria Sacobie, et Debby Stanton comme membres réguliers. M. Paul Blanchard fut nommé comme représentant du public au sein du comité et Genevieve Forest-Allard est présidente. Bienvenue aux nouveaux membres!

Au cours de la dernière année, soit l'année 2018-2019, une plainte fut renvoyée au Comité de discipline par le Comité des plaintes et cinq situations ont été reportées de l'année précédente. Des six situations en question, quatre ont été réglées et deux sont en cours de procédure.

4

## cas disciplinaires ont été complétés en 2018-19

Le 12 juin, 2018, lors d'une audience par téléconférence, le comité a rendu une décision de culpabilité dans une situation et a imposé des sanctions.

Le 13 septembre, 2018, le comité s'est réuni par appel conférence afin de discuter de deux situations au sujet d'un membre de l'ATTSNB. Le comité a examiné et accepté la soumission volontaire du membre en question.

Le comité s'est réuni le 6 novembre, 2018 pour un appel conférence. Lors de cette audience, les membres du comité ont considéré et accepté une soumission volontaire de la part du membre en question.

Le Comité de discipline demeure actif et entendra prochainement une situation lors d'une audience disciplinaire.

En terminant, je tiens à remercier les anciens membres et membres présents ainsi que notre registraire, Martine Paquet, pour le dévouement et l'expertise lors de nos appels conférences et audiences.

**Genevieve Forest-Allard, TSI**  
**Présidente du Comité de discipline**



*Miguel LeBlanc, Marcel Arseneau, Madeleine Dubé, Morel Caissie, et Claude Savoie*



Événement vin et fromage à St. Thomas University, décembre 2018

## 06

### Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Les membres du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles sont Mary Ann McLeese, Erica Vienneau et Kathleen MacPhee. À titre d'information, le comité a quelques postes vacants. Il faudrait remplir ces postes afin que le comité puisse poursuivre ses travaux importants. Si vous voulez faire partie du comité, veuillez en informer le bureau de l'ATSNB.

Un membre de l'Association a posé une question au comité au cours de l'année 2018-2019, et les membres du comité ont hâte de continuer à fournir un tel service de consultation. Si vous avez une question sur la déontologie à poser, n'hésitez pas à communiquer avec la registraire de l'ATSNB, Martine Paquet, ou à remplir le Formulaire-comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles qui se trouve sur le site Web de l'ATSNB.

Je remercie les membres du comité de leur travail et de leurs dévouements continus.

**Soumis au nom du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles**

**Martine Paquet, TSI  
Registraire de l'ATSNB**



## 07

### Comité de la promotion de la profession

Le Comité de promotion de la profession est composé des personnes suivantes : Théo Saulnier, co-président ; Rina Arseneault, co-présidente ; Karine Levesque, qui assure la liaison au Conseil ; Carmen Godin ; Anne-Drea Allison. Il y a actuellement un poste vacant au sein du comité ; si vous voulez faire partie du comité, veuillez présenter une demande par le truchement du site Web de l'ATTSNB.

Le Comité de promotion de la profession est un nouveau comité qui est chargé de faire la promotion de la profession du travail social auprès du public.

Le comité a établi son mandat en 2018-2019 et a travaillé fort ensuite afin d'aider à planifier le concours de promotion de la profession qui a été tenu pendant le Mois du travail social. Les membres du comité ont l'intention d'organiser le même concours chaque année, et les membres de l'association sont invités à y participer afin de courir la chance de gagner.

Le comité collaborera avec le personnel de l'ATTSNB au cours du prochain exercice financier afin de créer une campagne de publicité qui, nous l'espérons, servira à inspirer les autres en faisant la promotion du travail social.

**Soumis au nom du Comité de la promotion de la profession**

**Isabelle Agnew**

**Agente de communications de l'ATTSNB**

## 08

### Comité d'action sociale

Le Comité d'action sociale est composé actuellement des personnes suivantes : Debby Stanton, présidente ; Erin Jackson ; Katherine White ; Samantha Martin ; Erica Vienneau. Le comité a un poste vacant. Si vous voulez faire partie du comité, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

Le Comité d'action sociale a déployé des efforts soutenus en 2018 afin de rédiger un article intitulé *Suivre une approche fondée sur les droits pour soutenir les adultes qui ont reçu un diagnostic mixte*, lequel est affiché sur le site Web de l'ATTSNB.

Depuis le début de l'année, le comité s'est réuni à deux reprises et a décidé de mettre l'accent sur la création de résumés graphiques de questions sociales. Les membres du comité ont l'intention de collaborer au cours de l'année prochaine avec d'autres organismes afin de mettre en commun des recherches et de communiquer des messages importants sur ce support facilement accessible.

Le Comité d'action sociale a participé aussi à la rédaction de plusieurs rapports que l'ATTSNB a présentés au gouvernement et aux parties prenantes communautaires, notamment en ce qui concerne les consultations prébudgétaires du gouvernement provincial pour 2019-2010, la Stratégie sur la démence pour le Nouveau-Brunswick et le renouvellement du plan intitulé Ensemble pour vaincre la pauvreté : *Le plan d'inclusion socioéconomique du Nouveau-Brunswick*.

**Soumis au nom du Comité d'action sociale**

**Keara Grey, TSI**

**Consultante en travail social de l'ATTSNB**

# Rapport des Chapitres

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions régulières. Les chapitres traitent des questions régionales qui se posent aux membres, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration.

## 01 Chapitre de la Péninsule acadienne

Le comité s'est rencontré régulièrement afin de prévoir des activités.

Le comité a fait un concours afin de donner l'opportunité à deux travailleurs sociaux de la région de participer à une formation qui a eu lieu à Moncton. Le comité s'engageait à payer le coût de cette formation. De plus, l'énergie a été mise en place afin d'organiser l'AGA provinciale qui a lieu à Tracadie. Le souper de Noël traditionnel a bien eu lieu au Petit-Mousse de Lamèque. Plusieurs prix de présences ont été tirés, en plus d'un montant de 100\$ admissible sur la prochaine cotisation de l'ATTSNB du membre. Ce fut une très belle soirée que les membres ont bien apprécié.

Également, les membres de notre chapitre ont pu souligner le Mois du travail social. Un mémo de félicitations pour leur travail a été envoyé à tous les membres du chapitre, en plus de les inviter à un 5 à 7. À ce moment, plusieurs prix de présences ont également été tirés dont un 100\$ admissible sur la prochaine cotisation de l'ATTSNB à nouveau.

Le comité garde comme priorité d'avoir une liste de contact des membres à jour afin d'être en mesure de communiquer avec les tous les membres. Cette liste de contact est révisée aux 6 mois.

Le comité continue de se rencontrer afin de prévoir de nouvelles activités.

**André-Marc Friolet, TSI**  
**Président du chapitre de la Péninsule acadienne**

## 02 Chapitre de Chaleur

Au courant de l'année 2018-2019, le comité s'est rencontré à quelques reprises afin de parler de différents sujets touchant les membres du chapitre Chaleur.

Actuellement, l'exécutif se penche à trouver différentes opportunités d'impliquer les membres du chapitre à participer à des activités qui pourraient les intéresser, soit des activités sociales ou éducatives. Nous lançons l'invitation aux membres de faire part de leurs idées au comité. Des fonds sont disponibles pour organiser des formations et ou activités. Il serait d'ailleurs intéressant d'ouvrir l'opportunité aux professionnels de d'autres disciplines aux formations avec un certain frais d'inscription. Ceci aiderait aux frais et pourrait générer une source de revenu pour prévoir d'autres activités et formations futures.

**Danie Boudreau, TSI**  
**Présidente du chapitre de Chaleur**



# 03

## Chapitre de Fredericton

Le chapitre de Fredericton a été très occupé au cours de la dernière année! Le chapitre est dirigé par les personnes suivantes : Valerie DeLong, présidente ; Leslie Lecour, vice-présidente ; Tanya Wilson, secrétaire ; Tara Hay, trésorière ; Susan Gavin, directrice du chapitre. Le comité d'éducation du chapitre, présidé par Evelyn Morrison, joue un rôle très actif. Tous les membres du chapitre sont invités à participer aux activités, aux réunions et aux séances d'information du chapitre, ainsi qu'à faire partie d'un comité. Plus il y a de participants, plus le travail est facile!

La chapitre compte un petit groupe de personnes qui, en tant que membres du comité d'éducation, consacrent de nombreuses heures à la planification d'activités éducatives à tenir pendant les séances de midi et de soir au cours de l'année et pendant une séance d'une journée entière tenue au moins une fois par année. Tous les membres sont



*Geraldine Poirier Baiani, Karla Parks-Lissok, Carla Gregan-Burns,  
30e anniversaire de l'ATSNB*

invités à participer à la planification d'activités, à suggérer un thème pour une séance future, à faire partie d'un comité et ainsi de suite. Ils sont invités aussi, bien sûr, à participer aux réunions et aux séances de formation.

Le chapitre a tenu une réunion le soir du 26 septembre, pendant laquelle la conférencière Tanya Smith a parlé de la nécessité de tisser des liens et d'adopter une approche qui tient compte des traumatismes, ce qui a incité bon nombre d'entre nous à regarder au-delà des comportements d'une perspective qui tient compte des traumatismes. La conférence a été suivie d'une courte réunion de travail.

En octobre, le chapitre a tenu une réunion à midi au Centre de santé Victoria, pendant laquelle l'équipe flexible de traitement communautaire par affirmation de soi, qui fait partie de l'équipe pour adultes des Services de traitement des dépendances et de santé mentale, a donné une conférence. Celle-ci a été très instructive, car il s'agit d'une approche novatrice adoptée à l'égard des personnes aidées.

Pendant la séance de soir du 28 novembre, Tanya Wilson a donné une conférence sous le thème des perspectives sur

les troubles de l'alimentation, sujet de sa thèse de maîtrise. La conférence a été intéressante et a porté sur des façons d'examiner les troubles de l'alimentation de la perspective de la santé et du travail social.

Le 5 décembre, le chapitre a organisé une activité sociale au D.J. Purdy's Lounge de l'hôtel Delta, qui était très courue et très appréciée de tous. Des rafraîchissements ont été servis et des prix de présence étaient décernés.

La séance de janvier a été annulée en raison d'intempéries.

Pendant la séance de soir tenue en février, Sylvie LaPointe, ancienne étudiante de l'Université d'Ottawa et maintenant directrice des services de Service Social International du Canada, a offert des renseignements sur le service. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui mobilise des réseaux de professionnels nationaux et internationaux afin de tisser des liens entre les particuliers, les enfants et les familles qui sont séparés par des frontières internationales afin de faire en sorte qu'ils aient accès aux services et au soutien dont ils ont besoin. La conférence a été suivie d'une réunion de travail, pendant laquelle j'ai annoncé que je quitterais en mai mon poste à titre de présidente. Des élections seront tenues au mois de mai.

La séance de formation tenue le 15 mars 2019, pendant le Mois du travail social, a eu lieu au centre communautaire de New Maryland. La séance d'une journée entière était offerte gratuitement aux membres du chapitre, et des goûters et le repas de midi étaient servis aux participants. Pendant la journée, Tanya Smith a parlé de la prestation de soins tenant compte des traumatismes, et Barb Wilkins a parlé pendant l'après-midi des conseils pratiques de survie. Les activités étaient très courues, et les deux conférencières ont offert des renseignements utiles pour les personnes qui travaillent dans le domaine du travail social, auprès de particuliers, d'enfants et de familles, et pour nous aider à prendre soin de nous. En plus des conférences, j'ai reçu le Prix d'excellence pour service insigne, qui a été présenté par le directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc. Le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS est décerné chaque année pendant le Mois du travail social. C'est vraiment un honneur de me voir confier ce prix!

Une séance de midi est prévue pour le 24 avril, à Two Nations Crossing, et Sandra Barton offrira une conférence sur les approches collaboratives en travail social, notamment la concertation familiale.

Le chapitre tient depuis quelques années un concours qui permet à une personne qui a assisté à au moins trois réunions ou séances de formation de gagner le remboursement par le chapitre de sa cotisation annuelle. Le nom de la personne qui remporte le concours cette année sera tiré pendant la réunion en mai et sera annoncé à l'AGA. Félicitations!

La planification d'une réunion de fin d'année à tenir le 22 mai est en cours. La réunion permettra au chapitre de tenir des élections et une activité sociale. Il est à espérer que de nombreux membres participeront aux activités, se présenteront aux postes au sein du chapitre et s'amuseront en faisant du réseautage.

En conclusion, j'invite tous les travailleurs sociaux et toutes les travailleuses sociales à jouer un rôle actif au sein de leur chapitre local et surtout à faire la promotion de notre profession du travail social et à l'appuyer.

**Valerie DeLong, TSI**

**Présidente du chapitre de Fredericton**

## Chapitre de Miramichi 04

Le chapitre local a passé une année tranquille. Le chapitre a fait un barbecue en mars pour souligner le Mois du travail social. Un tirage a été organisé pendant le barbecue, et cinq personnes ont gagné 50 \$ chacune. Des élections ont été tenues en outre pour élire de nouveaux membres :

Présidente: Michele Bushey-Joe

Vice-présidente: Katlyn Forbes

Secrétaire: Erika Hunter

Trésorière: Huguette MacIntosh, trésorière

Directrice du chapitre: Melinda Warren

**Melinda Warren, TSI**

**Directrice du chapitre de Miramichi**



*Sheri Coburn, TSI, 30e anniversaire de l'ATTSNB*



## 05 Chapitre de Moncton

Nous avons tenu notre assemblée annuelle en juin au pavillon Mapleton, pendant laquelle nous avons servi du vin et des fromages, donné des prix de présence, présenté les membres du comité de direction et discuté d'activités futures. Nous avons eu le plaisir d'être divertis par un magicien pendant une heure.

Quelques membres avaient proposé que nous organisions des causeries-café sur divers sujets liés à nos domaines de pratique, et en conséquence nous avons tenu en octobre une causerie-café dans un nouveau café à Dieppe sur la manière de fixer des limites avec notre clientèle. Étant donné que, à part quelques membres du comité de direction, aucun autre membre n'a assisté à l'activité, nous avons décidé de ne plus en offrir.

L'ATTSNB a tenu en novembre, à Moncton, une célébration du 30e anniversaire de l'Association. Notre chapitre a tenu une activité vins et fromages entre les conférences et le dîner, et nous avons fait un tirage au sort de prix pour les membres de Moncton.

Notre chapitre a été très occupé en mars, car nous avons tenu deux dîners pour les membres afin de souligner le Mois du travail social. Un dîner a eu lieu au resto St. James' Gate, à Dieppe, et l'autre au resto Makeba, à Richibucto. Nous avons fait des tirages chaque fois et avons attiré bon nombre de membres. Nous devons peut-être prévoir un plus grand nombre de places l'année prochaine à Richibucto!

La formation sur la rédaction de notes conformes à la déontologie que notre chapitre a organisée de concert avec le bureau de l'ATTSNB. Une trentaine de nos membres ont assisté à la séance de formation offerte pendant la matinée par les professeures Penelopia Iancu et Isabel Lanteigne de l'Université de Moncton.

**Soumis par les membres du comité de direction du chapitre,  
Leanne, John, Erica, Valerie and Jennifer-Anne**

## 06 Chapitre de Restigouche

Le chapitre Restigouche a tenu 3 réunions générales au cours de la dernière année, qui ont attiré un bon nombre de participants. Nous avons eu la chance de recevoir une présentation sur le réseau et centre d'excellence pour jeune lors de notre rencontre de décembre 2018. Nous avons également fait un sondage auprès des membres afin de mieux identifier les activités qui les intéressent pour augmenter la participation des membres aux activités organisées dans la région.

Lors du Mois du travail social, nous avons tenus plusieurs activités dont : Une formation sur les approches centrées sur le trauma offert par notre consœur Brigitte Gignac; une formation Barrières et Solutions offerte par Julie Thériault Guitard, une activité de réseautage communautaire où les membres ont pu découvrir 4 différents organismes de la communauté et une soirée 5 à 7 pour bien célébrer notre profession. Cette année aucune candidature n'a été posée pour le prix du/de la travailleur(e) sociale de l'année et pour le prix de reconnaissance communautaire.

En Mars, 2018 les membres restants du chapitre local dont Mme Carole Gallant à la direction et Mme Mélodie Vienneau à la présidence ont eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres pour pourvoir les postes vacants l'exécutif du chapitre local. Rachel Lagacy est élue en tant que vice-présidente, Sophie Doucet en tant que secrétaire et Vickie Maltais en tant que trésorière. Mylène Roy s'est ajoutée à l'équipe en tant qu'agente de liaison en décembre 2018.

Cette année, marque la dernière année du mandat de Carole Gallant en tant que directrice de chapitre et nous tenons à la remercier pour son dévouement et son engagement auprès du chapitre local. Nous tenons également à remercier Vickie Maltais qui s'engage à relever le défi pour la direction du chapitre et se verra élue lors de l'AGA de cette année.

L'exécutif voudrait remercier ses membres et l'exécutif sortant pour leur implication tout au long de l'année. Nous tenons également à encourager les membres de participer aux activités organisées et de s'impliquer auprès du chapitre local afin de créer des opportunités de rencontres, d'apprentissage et de promotion de notre profession

**Mélodie Vienneau, TSI  
Présidente du chapitre de Restigouche**

**SAVIEZ-VOUS QUE?**

Les chapitres de l'ATTSNB ont maintenant leur propre adresse électronique. Pour savoir comment contacter votre chapitre, visitez le site [www.nbasw-atsnb.ca/qui-sommes-nous/chapitres-locaux](http://www.nbasw-atsnb.ca/qui-sommes-nous/chapitres-locaux)

# États financiers

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

### *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris le bilan au 31 mars 2019 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2019, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en application de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie de notre rapport intitulée Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion.

### *Responsabilité de la direction et des personnes chargée de la gouvernance pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financière de l'association.

### *Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute

anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick  
Le 1er mai 2019

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**Bilan**  
**31 mars 2019**

	2019	2018
<b>ACTIFS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	922 659	735 455
Dépôts à terme <i>(Note 3)</i>	699 365	824 772
Débiteurs	-	271
Charges payées d'avance	2 434	2 868
	<b>1 624 458</b>	1 563 366
IMMOBILISATIONS <i>(Note 4)</i>	32 886	37 399
ACTIFS INCORPORELS <i>(Note 5)</i>	34 254	20 808
	<b>1 691 598 \$</b>	1 621 573 \$
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	76 497	58 246
Remises gouvernementales payables	10 708	9 893
Cotisations différées <i>(Note 6)</i>	563 870	497 122
	<b>651 075</b>	565 261
ACTIFS NETS		
Non affectés	283 843	432 472
Affectés	689 540	565 633
Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels	67 140	58 207
	<b>1 040 523</b>	1 056 312
	<b>1 691 598 \$</b>	1 621 573 \$

**État de l'évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations et actifs incorporels	<b>2019</b>	2018
ACTIFS NETS — DÉBUT DE L'EXERCICE	432 472	565 633	58 207	<b>1 056 312</b>	1 057 540
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	21 573	(17 551)	(19 811)	<b>(15 789)</b>	(1 228)
INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS	(28 744)	-	28 744	-	-
TRANSFERTS INTERNES ( <i>Note 7</i> )	(141 458)	141 458	-	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<b>283 843 \$</b>	<b>689 540 \$</b>	<b>67 140 \$</b>	<b>1 040 523 \$</b>	1 056 312 \$

**État de l'évolution de l'actif net**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations et actifs incorporels	<b>2019</b>	2018
ACTIFS NETS — DÉBUT DE L'EXERCICE	432 472	565 633	58 207	<b>1 056 312</b>	1 057 540
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	21 573	(17 551)	(19 811)	<b>(15 789)</b>	(1 228)
INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS	(28 744)	-	28 744	-	-
TRANSFERTS INTERNES ( <i>Note 7</i> )	(141 458)	141 458	-	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	<b>283 843 \$</b>	<b>689 540 \$</b>	<b>67 140 \$</b>	<b>1 040 523 \$</b>	1 056 312 \$

**État des résultats d'exploitation**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	2019	2018
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	715 128	633 065
Subvention — projet sur la cyberviolence	-	21 464
Intérêt	10 078	11 353
Autre	4 953	2 891
Dons du 30 <sup>e</sup> anniversaire	18 213	-
	<u>748 372</u>	<u>668 773</u>
<b>CHARGES</b>		
Dépenses du 30 <sup>e</sup> anniversaire	23 922	-
Réunions du Conseil et du Bureau de direction	13 360	17 193
Rabais des chapitres	18 490	18 160
Dépenses de comités	15 834	7 462
Plan de communications	1 725	16 229
Plaintes et discipline	19 781	36 837
Carte de crédit	14 535	12 629
Dossier	2 394	1 988
Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB	77 418	67 232
Bail de matériaux	4 962	4 982
Assurances	6 334	7 298
Réunions et congrès	17 414	13 910
Bureau	14 080	15 453
Présidence	7 851	4 306
Frais professionnels	35 804	28 919
Programme — Cyberviolence	-	7 522
Relations publiques et promotion	13 448	11 335
Loyer	33 942	29 114
Salaires et sous-traitances	333 517	286 623
Bourses	6 000	5 164
Services aux membres	22 081	12 218
Personnel	19 148	10 931
Séances de planification stratégique	-	12 769
Téléphone	10 854	12 589
Déplacements et dons	1 185	1 272
Site Web et soutien informatique	12 720	9 046
	<u>726 799</u>	<u>651 181</u>
	<u>21 573</u>	<u>17 592</u>
<b>PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)</b>		
Intérêt (affecté)	10 476	10 345
Révision de la loi	(28 027)	(18 113)
	<u>(17 551)</u>	<u>(7 768)</u>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations	(11 095)	(8 079)
Amortissement des actifs incorporels	(8 716)	(2 973)
	<u>(19 811)</u>	<u>(11 052)</u>
<b>DÉFICIT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(15 789) \$</u>	<u>(1 228) \$</u>

**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

	2019	2018
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Déficit des produits sur les charges	(15 789)	(1 228)
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	11 095	8 079
Amortissement des actifs incorporels	8 716	2 973
	<u>4 022</u>	<u>9 824</u>
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	271	-
Charges payées d'avance	434	565
Créditeurs et charges à payer	18 251	12 551
Cotisations différées	66 748	44 855
Remises gouvernementales payables	815	(282)
Subventions gouvernementales différées	-	(21 464)
	<u>86 519</u>	<u>36 225</u>
	<u>90 541</u>	<u>46 049</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de biens et de matériel	(6 582)	(30 790)
Achat d'actifs incorporels	(22 162)	(23 781)
Dépôts à terme	125 407	(12 687)
	<u>96 663</u>	<u>(67 258)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION)</b>	<b>187 204</b>	<b>(21 209)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>735 455</b>	<b>756 664</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>922 659 \$</b>	<b>735 455 \$</b>



# ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

---

---

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, déduction faite des découverts, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

#### Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. créditeurs et charges à payer ;
4. dépôts à terme.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.



## 6. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'exercice 2019-2020, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

## 7. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a des ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et à la modification de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988, et des règlements connexes.

Le fonds pour l'agente de communications est accessible pour payer les coûts liés aux activités de l'agente de communications.

	<b>2019</b>	2018
Prévoyance	<b>403 267</b>	336 402
Défense	<b>100 948</b>	105 117
Bourses	<b>31 007</b>	30 712
Projets spéciaux	<b>52 548</b>	51 525
Révision de la loi	<b>42 505</b>	41 877
Agente de communications	<b>59 265</b>	-
	<b>689 540 \$</b>	565 633 \$

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 28 113 \$ (18 113 \$ en 2018) du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi, 6 126 \$ (aucune somme en 2018) du fonds de défense au fonds non affecté, 59 226 \$ (aucune somme en 2018) du fonds non affecté au fonds pour l'agente de communications et 60 245 \$ (aucune somme en 2018) du fonds non affecté au fonds de prévoyance.

## 8. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines des données comparatives ont été reclassées de manière à être conformes à la présentation de cette année.



**Association des travailleuse et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick**  
C.P. 1533, Station A., Fredericton, NB E3B 5G2 Canada

Tél.: (506) 459-5595  
Télec: (506) 457-1421  
Sans frais: 1-877-495-5595  
[www.nbasw-atsnb.ca](http://www.nbasw-atsnb.ca)